

FORMATION MAC SST

Maintien et Actualisation des Compétences
de Sauveteur Secouriste du Travail

Public concerné

Tout public

Pré-requis : Etre titulaire d'un certificat SST

Renseignements pratiques

Durée : 7 heures (1 journée) en présentiel

Participants : 4 à 10 stagiaires

Certificat : Certificat de SST

Actualisation : 7 heures tous les 24 mois

Moyens pédagogiques

Matériel : vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique avec plan d'intervention INRS et mannequins (adulte, enfant, nourrisson), salle spacieuse, chaises...

Intervenant : 1 formateur SST certifié par l'INRS (à jour de son MAC de formateur SST)

Evaluation : Certificative (*conforme à l'INRS*)

Validation : Délivrance d'un certificat SST

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques)

Inter-entreprises : Dates consultables sur notre site internet : www.udsp41.fr

Grand Public : Dates consultables sur notre site internet : www.udsp41.fr

Documentation

Chaque participant reçoit :

- 1 aide-mémoire SST de l'INRS

Renseignements

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Loir-et-Cher

7 rue André Boulle – 41000 BLOIS

02 46 92 96 90 - www.udsp41.fr

N° Habilitation INRS : 1509286/2021/SST-02/O/CN

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Centre sous le numéro 24 41 01419 41
Ne vaut pas agrément de l'Etat

V.2 – JANVIER 2026

Objectifs

Le maintien et actualisation des compétences a pour but de permettre aux sauveteurs secouristes du travail, de conserver et de mettre à jour leurs compétences, telles que définies dans le référentiel de formation de l'INRS.

Déroulé pédagogique

Accueil et présentation du formateur et du programme de la formation, tour de table, attentes de candidats.

ACTUALISATION DES COMPETENCES SST :

Domaine de compétence n° 1

Intervenir face à une situation d'accident du travail

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
2. Protéger de façon adaptée
3. Examiner la victime
4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
5. Secourir la victime de manière appropriée

Domaine de compétence n° 2

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

EVALUATION DES COMPETENCES :

A partir d'une mise en situation d'accident du travail, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre les compétences qui lui permettraient d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Le candidat répondra à un questionnement simple portant sur ses compétences en matière de prévention.

Réponses aux questions, clôture formation.